

Politique énergétique: au cœur de la tempête?

Bruxelles, le 14 décembre 2021

La politique énergétique mondiale connaît des temps turbulents. Les objectifs climatiques grimpent rapidement sur l'échelle des priorités sociétales et politiques. En même temps, les prix énergétiques montent partout et l'Europe se voit confrontée à des prix du gaz naturel et de l'électricité historiquement élevés.

En matière de prix, les autorités européennes et nationales se concentrent avant tout sur les conséquences pour les ménages, qui, à la veille de l'hiver, sont confrontés à des hausses explosives des coûts de chauffage et de confort. Mais les entreprises aussi doivent faire face à des temps extrêmement difficiles. Pour la grande majorité des entreprises industrielles, l'énergie fait partie du top 3 des coûts de production. Dans certaines des activités les plus intensives en énergie, la production a déjà été réduite ou le sera à court terme, car il est devenu (presque) impossible de produire de manière rentable en Europe. Dans toute l'industrie, les hausses de prix des produits énergétiques se traduiront progressivement (au fur et à mesure que les contrats doivent être renouvelés ou que les clauses de prix sont activées) par des coûts plus élevés pour l'énergie, les matières premières et les produits intermédiaires. Dans certains cas, cette hausse des coûts peut être répercutée sur les clients, mais le plus souvent, la concurrence globale ne le permet pas, avec des conséquences néfastes pour la rentabilité. La situation risque de culminer en une spirale infernale inflationniste, où les coûts croissants mènent à des hausses de prix, de coûts salariaux et ensuite à de nouvelles hausses de prix, un phénomène qui se manifeste d'abord dans les pays ayant un mécanisme d'indexation automatique des salaires...

Febeliec accueillit favorablement les initiatives des différents gouvernements de notre pays en vue d'adoucir les conséquences de la hausse de la facture énergétique pour les ménages et les entreprises. Au niveau fédéral, une norme énergétique va enfin être mise en place, avec 10 ans de retard, en confiant aux régulateurs de l'énergie la tâche de comparer tous les ans les prix de l'énergie en Belgique avec ceux dans les pays voisins, et de proposer, le cas échéant, des mesures correctives au niveau des surcharges dans la facture. Tous les ans, des études confirment que celles-ci constituent un problème majeur pour nos entreprises. La réforme des surcharges fédérales en une accise renforce clairement la sécurité juridique pour les entreprises. Pour les plus gros consommateurs qui ne bénéficient pas d'exonérations, et pour lesquelles les coûts risquent de monter encore plus haut, la norme énergétique pourrait apporter des solutions pour l'avenir.

Par ailleurs, la hausse en flèche des prix du gaz, de l'électricité et du CO₂ en Europe pèsent lourdement sur les coûts énergétiques des citoyens et de l'industrie. La Banque Nationale craint une perte de compétitivité et des milliers d'emplois industriels si cette hause des prix ne peut être arrêtée. Jusqu'à présent, peu ou pas d'initiatives ont été prises dans ce sens par les différentes autorités.

En même temps, le débat sur la sécurité d'approvisionnement et la sortie nucléaire dans notre pays s'enlise. La responsabilité du gouvernement fédéral dans ce dossier est écrasante. L'accord gouvernemental fédéral mise sur un mécanisme de rémunération de capacité (CRM) pour absorber la sortie nucléaire en 2025, et a obtenu un feu vert des autorités de la concurrence européennes à cet effet. Mais l'introduction du CRM lutte avec des tas d'incertitudes, dont les permis pour de nouvelles centrales à gaz. La sécurité d'approvisionnement à des prix compétitifs constitue une condition vitale pour assurer un climat d'investissement propice, pour attirer de nouvelles activités industrielles vers notre pays et pour faciliter les investissements dans l'innovation et le développement, y compris dans des produits et procédés neutres pour le climat. Febeliec souligne dès lors une fois de plus l'importance d'une décision rapide et équitable, qui sécurise l'approvisionnement au moindre coût et avec un impact minimum sur l'environnement et le climat. Sans quoi nos ménages et nos entreprises risquent de devoir payer une prime significative d'incertitude sur leurs factures d'énergie dans les années à venir, un handicap dont notre économie pourrait se passer comme de la peste...

Contact: Thérèse van Bellinghen (Op de Beeck & Partners) - 0475/47.82.33 - therese@opdebeeck-partners.be